

tourerait le cimetière d'un mur en pierre et que pour ce faire les habitants fourniraient les matériaux et paieraient 3 lbs. en argent par feu ; cet ouvrage fut fait en 1766 ; par conséquent la partie du mur qui vient de s'écrouler ce printemps (1863) avait 97 ans d'existence.

La cloche actuellement dans le clocher et pesant environ 600 lbs. a été bénite par M. Jacques Marchand Deslignerles, curé de cette paroisse, le 31 Juillet 1768, elle reçut les noms de *Marie Thérèse Jacques Ignace Louise*. C'est une cloche fondue à Londres, elle fut présentée par le Sieur Ignace Bourassa et Dame Thérèse Vigé-Orillat, agissant comme Parrain et Marraine.

Pendant les années 1773 et 1774 l'Eglise fut agrandie ; on y fit des bas côtés de 15 pieds de largeur, de chaque côté et on les mit en communication avec le corps de l'Eglise, en pratiquant des ouvertures en arcades dans les longs pans de la nef.

Le 23 Août 1783 la foudre tomba sur le clocher et y causa un grand dégât. Dès le lendemain qui était un Dimanche, on s'occupait des mesures à prendre pour le réparer. On décida que le clocher reposerait sur une tour attenante au portail de l'Eglise. Pour faire les frais de ces ouvrages on eut recours à une répartition légale qui fut homologuée le 12 Mars 1785. Les syndics chargés de faire exécuter ces ouvrages furent François Bouteiller, Jacques Brosseau, Gabriel Chévrefils et Etienne Jérémie Denau. Les ouvrages furent commencés avant l'homologation de la répartition et dès les 21 et 22 Juin 1784 on posait les pièces du pilotis qui devait porter la tour et on en posait la première pierre, à droite en entrant.

Cette répartition fut mal payée par un grand nombre de paroissiens, en sorte qu'il n'y eut point de quoi payer les ouvriers. Il fallut avoir recours aux deniers de la Fabrique dont l'emploi fut décidé dans une assemblée générale, présidée par M. J. O. Plessis, alors secrétaire du Diocèse, et autorisé à cet effet par Mgr. Hubert, Evêque de Québec, le 24 Février 1788.

Le 12 Juin 1782 la Fabrique, par les Curé et Marguilliers, avait reçu le don d'un petit emplacement, pour y construire une Chapelle ou Reposoir pour la procession de la Fête-Dieu, de la part du Sieur Jacques Arteau, à prendre cet emplacement sur les terrains qu'il possédait près du Bourg de La Prairie. Semblables dons, pour même usage, furent faits plus tard le 2 Juin 1827 par Joseph Surprenant et Toussaint Lefèbvre, sur la rue de l'ancien chemin de St. Jean, et le 3 Juillet même année par François Barbeau, sur la rue St. Louis.

Le 26 Mai 1792 la Fabrique eut un nouveau don de terrain, de la part des RR. PP. Thomas de Villeneuve Girault, Supérieur, et J. J. Cazeau, Procureur des Jésuites, leur fondé de pouvoir le Sieur Maurice Blondeau agissant pour eux ; c'est l'emplacement du presbytère actuel avec la cour du Curé. Ce terrain avait déjà été concé-

dé pa  
taire  
les m  
me d  
terra  
allan  
du Si  
Pierre  
conn  
elle e  
M. L  
Da  
byter  
du to  
tion,  
tenue  
une c  
Curé  
Presb  
avaie  
payer  
Octob  
lecter  
et ins  
suppl  
que.  
En  
des I  
jour  
ceme  
St. J  
institu  
plusi  
600 l  
On  
toit c  
paya  
reste  
Ap  
fallu  
cela  
que  
blée  
seph